



Assemblée Générale du CDOS du Nord – 26 janvier 2018 RAPPORT MORAL

Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue à cette assemblée générale.

Permettez moi d'abord de remercier les personnalités assises à la table d'honneur :

- tout d'abord Madame Martine Arlabosse, que j'ai le plaisir d'accueillir pour la première fois à cette assemblée. Conseillère Départementale, tout récemment nommée déléguée au sport auprès du Président du Conseil départemental du Nord,
- Patrick Piret, Inspecteur à la Direction départementale de la cohésion sociale du Nord, qui représente sa Directrice Annick Portes
- Jean-Pierre Coisne, Président du CROS Nord Pas de Calais, qui aura toujours été fidèle à notre assemblée, je t'en suis reconnaissant

Je dois vous présenter les excuses de Denis Masségli, Président du CNOSF, de Nicolas Lebas, Président de l'Association des Maires du Nord, d'Alain PLUSS, Maire de Wattignies, et de Claude Fauquet, Président du CROS de Picardie et de mes homologues de l'Aisne, de la Somme et de l'Oise.

Je veux saluer la présence dans cette assemblée de

- Bruno Pieckowiak, Président du CDOS du Pas de Calais, lui aussi très fidèle à notre assemblée
- Didier Ellart, Vice-président de l'Association Nationale Des Élus en charge du Sport,
- André Leclercq, Président du Comité Français Pierre de Coubertin
- Gérard Vanelstlande, administrateur de notre partenaire la Mutuelle Just
- des responsables et membres des services des sports de la DDCS et du Conseil départemental

Et enfin je veux vous remercier, vous les représentants des comités sportifs, d'assister une nouvelle fois à cette assemblée générale.

En cette fin janvier, il est encore juste temps de vous présenter mes vœux, ceux des administrateurs et du personnel du CDOS :

- Vœux pour vous-même de santé, de réussites personnelle et professionnelle,
- Vœux pour vos clubs, vos licenciés
- Vœux pour l'accomplissement des projets de vos comités. J'adresse mes plus cordiales félicitations à celles et ceux qui ont été élus ou réélus à la tête de leur comité depuis la dernière assemblée générale du CDOS, et bien entendu tous les vœux de succès qui vont avec.
- Vœux enfin pour les représentants des sports olympiques d'hiver. Les Jeux d'hiver 2018 sont tout proches, ils vont commencer dans 13 jours, du 9 au 25 février à Pyeongchang en Corée du Sud, et j'espère que, même s'il n'y pas de nordistes présents, les couleurs françaises seront bien portées et que les quelques clubs du département pourront en bénéficier.

2017 a été une belle année pour l'olympisme. Le 13 septembre, le Comité International Olympique a attribué les Jeux de la 33^{ème} olympiade à la ville de Paris en 2024. Depuis, les organisations se mettent en place. Jeudi 18 janvier, le COJO a été créé, avec à ses côtés, SOLIDEO une société publique en charge de délivrer les équipements olympiques, et Héritage Paris 2024, une instance qui nous concerne tout particulièrement car créée afin d'assurer la concrétisation de tous les projets majeurs d'héritage dans les domaines sportif, socio-culturel, environnemental, économique et urbain.

Dès l'annonce, parfois même avant, beaucoup se sont positionnés pour être *base arrière*. Nous comprenons parfaitement la logique et même la légitimité de tous ces projets, les enjeux, essentiellement économiques, étant tellement énormes. Mais il ne faut pas être trop pressé : a priori les territoires désireux d'être *base arrière* pour la préparation des JO de Paris 2024 seront désignés suite à un appel d'offre du COJO en septembre 2018 et labellisés début 2019.

Je suis persuadé qu'aller en ordre dispersé sera contre productif, cela est vrai autant pour les collectivités que pour nous mouvement sportif. Nous-mêmes, CDOS et CROS, sommes très enthousiastes, et nous sommes aussi invités à une forme de tempérance par nos instances, il nous sera nécessaire d'être en cohérence avec la stratégie et les contraintes du COJO qui, d'une manière ou d'une autre, sera notre vraie tutelle jusqu'en 2024.

Les initiatives individuelles, même additionnées, seront toujours moins efficaces que la cohérence d'un projet de territoire avec la démonstration de ses atouts en termes d'équipements et de capacités d'accueil bien sûr pour les olympiens en préparation, mais ceux-ci recherchent aussi un environnement culturel, et notre territoire en est riche. Il faut le faire connaître et découvrir, le valoriser, dans toutes ses dimensions.

Il faut naturellement s'appuyer sur le mouvement sportif sans lequel tout accueil serait artificiel, sans âme. Les équipes étrangères aiment et recherchent des partenaires, des oppositions, aiment le contact avec les sportifs qui partagent leurs passions. Le mouvement sportif nordiste est prêt à recevoir et accompagner les délégations, à lui, à nous de le faire savoir et d'y travailler. Le dynamisme des sportifs est un atout majeur d'attractivité de nos territoires. Je suis convaincu que le sport contribue à les animer, à affirmer leur identité.

L'attractivité des anneaux fait aussi que certains souhaitent être associés à l'événement, à l'olympisme, par intérêt, par pur opportunisme, sans projet derrière qui pourrait intéresser le mouvement sportif. Ils se heurteront d'abord à des contraintes très dures : l'usage du vocabulaire et des symboles olympiques, déjà très encadré, va devenir encore plus strict. Il en sera de même pour le choix des partenaires. Il nous faudra être très vigilants. Sachez que le CDOS, comme tout le Mouvement Olympique et Sportif, en a la mission.

Avec les Jeux, nous avons une occasion unique pour les clubs et comités du Département de monter en puissance. Nous voulons mener un véritable travail avec la population et nos partenaires pour que la force de ce rêve devenu réalité profite à tous les nordistes.

Début décembre, nous avons organisé un séminaire de réflexion auquel vous étiez conviés. 17 comités étaient représentés. Ces séminaires sont organisés tous les deux ans environ afin d'établir et/ou préciser la politique de développement de la pratique sportive au profit des comités départementaux et de la population nordiste.

A Armbouts-Cappel, la réflexion a porté sur la manière dont on pourrait surfer sur l'effet J.O. pour que les habitants deviennent davantage pratiquants et licenciés en club.

Quel rôle les comités veulent-ils voir jouer par le CDOS pour les y aider ? Un axe a été unanimement identifié : s'adresser aux jeunes, via par exemple des Jeux en Nord revisités, des événements « sport en famille », « sport, fête et partage », ou encore des dispositifs de promotion tels un « pass découverte » de cinq disciplines olympiques avec pour objectif de les pratiquer avant de les voir à la télévision.

Nous devons être innovants, et ce, dans tous les champs. Pour reprendre les mots de Tony Estanguet parus le jour de Noël dans la Voix du Nord, il faut « passer du temps sur l'héritage à travers l'éducation, accessibilité, l'environnement ... il y a aussi les thématiques du handicap, du sport santé, de la culture. Il faudra être ambitieux et créatif. » Le CDOS encouragera toutes les initiatives proposées par le mouvement sportif départemental et devra construire une synergie et une cohérence entre elles.

Nous avons aussi un fort volet « culture - éducation » à continuer et à amplifier, avec la semaine Olympique et Paralympique qui se tient à partir de la semaine prochaine et qui sera renouvelée tous les ans à la même époque jusqu'en 2024. Cette Semaine créée par le CNOSF avec les ministères de l'Éducation Nationale et des Sports, se veut un moment clé pour éveiller les élèves aux bienfaits de la pratique sportive régulière et d'appréhender les valeurs citoyennes et sportives. Nous préparons également un projet ambitieux d'exposition « Sport et science » avec le Forum départemental de Sciences. Nous avons commencé d'ailleurs des formations « sciences et sport » pour les professeurs de écoles et des collèges. Enfin il y a toujours les classes olympiques. En 2017, les classes ont une nouvelle fois été un succès, merci à la ville de Saint Amand et son maire pour nous avoir accueilli. Merci aussi à l'USEP et au comité Nord d'athlétisme. Le 19 juin prochain, les élèves engagés cette année seront à Feignies pour le challenge final.

Et puis notre rôle va être d'aller promouvoir les Jeux dans les territoires, auprès des clubs. Je voudrais citer une étude significative menée récemment par la Fédération Française des Clubs Omnisports, dont vous trouverez les éléments dans la très intéressante revue que la fédération vient de publier. Plus de 80 % des clubs sondés étaient favorables à la candidature de Paris. Mais ce qui est paradoxal, c'est la perception des retombées attendues : pour ces mêmes clubs, elles seront positives pour la France à 88 %, à 35 % pour la ville du club sondé, on tombe encore à 29 % pour le club lui-même, et enfin à 18 % pour ses dirigeants. On le voit : plus on se rapproche du terrain et des gens, moins ils considèrent qu'il y aura des retombées positives pour eux alors qu'ils soutiennent fortement l'idée d'avoir les J.O.

C'est ce que le CDOS veut éviter. Nous voulons que les clubs, leurs dirigeants, leurs adhérents profitent de l'aura des Jeux. C'est tout l'enjeu de l'Héritage, et c'est essentiellement sur cet aspect que le CDOS veut agir dans les années à venir. Et les discussions que j'ai avec nos partenaires vont aussi dans ce sens.

Le slogan de la candidature disait « Venez partager! » alors accueillons et préparons nous à accueillir ! 2018 sera l'année de la définition et de la mise en œuvre du projet olympique dans le Nord, avec cet esprit de partage auquel nous sommes invités. Nous devons rendre le sport accessible à tous comme le souhaitait Coubertin, et avec tous comme le préconisait André Leclercq dans son rapport au CESE en 2007. En effet, ensemble, je suis sûr que nous allons mener de beaux projets pour et avec nos clubs.

Au-delà de cette annonce des JO et de tout ce qui va nous mobiliser par la suite, 2017 a une nouvelle fois été très actif pour le CDOS, ses élus et salariés. Pour cette olympiade, le Comité s'est organisé autour de pôles d'actions, qui sont les organes

opérationnels du CDOS répartis selon quatre grands axes stratégiques : Sport santé bien être et handicap, sport éducation et citoyenneté, sport et professionnalisation, sport et politiques publiques et fédérales.

Vous avez les compte-rendus de ces pôles, je ne vais pas les reprendre. Leurs activités vont bien entendu être poursuivies en 2018. Vous en aurez la teneur dans quelques instants. Je voudrais juste faire un rapide focus sur la Maison départementale du Sport et sur le sport sur ordonnance.

Vous avez pu voir tous ces bâtiments qui sont apparus ces derniers mois autour de la Maison départementale du Sport. Le propriétaire nous a envoyé une brochure expliquant l'évolution du Parc. Cela a entraîné une inquiétude légitime des résidents que nous avons relayée auprès du service des sports du Département. Le service et la direction des affaires immobilières se sont rapprochés du propriétaire, et en novembre dernier, nous avons eu la bonne nouvelle : il n'y a pas de projet de destruction durant les 12 années du bail. Nous sommes donc tranquille jusqu'en 2027 ! C'est très important pour le mouvement sportif de pouvoir être ainsi dans cette maison, cet espace de co-working pour reprendre les termes du Nord, le journal du département. J'aime beaucoup ce mot parce qu'il représente l'esprit qui a animé la création de la maison en 2004. Il y a eu beaucoup de choses de réalisées, et je pense qu'on peut faire davantage pour créer des temps de réflexion partagée, des projets partagés, entre résidents mais aussi entre tous les acteurs du sport départemental. On le voit dans les bilans, c'est un outil indispensable. Une nouvelle fois, je tiens à remercier le Département de permettre d'avoir d'aussi bonnes conditions pour nos comités.

Le sport sur ordonnance est l'autre sujet sur lequel vous allez devoir vous positionner. Il y a deux ans Laurence De Jaeghère vous présentait les bases de ce dispositif. Il a fallu attendre mars dernier pour avoir les modalités d'application de la loi. Laurence vous donnera dans quelques instants quelques informations sur ce que le CDOS et ses partenaires vont vous proposer cette année. Je veux juste préciser maintenant les raisons de notre investissement sur ce sujet.

Je me permets de vous rappeler que le sport sur ordonnance, c'est l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée. Il faut savoir que nombre de médecins sont prêts à prescrire une telle pratique sportive non médicamenteuse. Nombre de collectivités sont elles aussi prêtes à s'engager dans un souci de santé publique de leur population. Le mouvement sportif s'y est préparé avec la création du Médicosport santé porté par le CNOSF et près de 40 fédérations sportives.

Que ce soit le CDOS, la DDCS, le Département, Profession Sport 59 mais aussi le Conseil départemental du Nord de l'Ordre des Médecins, notre rôle est d'informer, sensibiliser, accompagner nos membres. Mais nous ressentons la nécessité d'aller plus loin.

Nous observons en effet un foisonnement d'initiatives, de projets autour du « Sport sur ordonnance ». Beaucoup ne connaissent même pas les règles inhérentes et/ou induites par le décret, ne serait-ce que les obligations des différents acteurs intervenants dans le processus. Nous voulons éviter un développement « anarchique » de ces nombreuses initiatives voyant le jour ou en voie de l'être dans le Nord, souvent aux dépens des clubs. Nous voulons une cohérence et une homogénéité à l'échelle départementale des modalités d'accès à cette pratique prescrite. Pour cela, il faut accompagner la mise en œuvre du dispositif sur le territoire nordiste. Notre but est de travailler ensemble à construire ces modalités qui, si elles nous concernent en tant que têtes de réseau départementales, sont exclusivement au profit des patients du Nord pour

qu'ils y trouvent sur tout le territoire la même organisation et une prise en charge équivalente. C'était l'objet du colloque de Lompret en octobre dernier. Derrière ce travail, il y a aussi le souhait que les clubs investissent ce nouveau champ de pratique, dans le cadre d'un projet de club, pour fédérer davantage les adhérents ou pour diversifier les activités et pérenniser l'emploi.

C'est en ce sens qu'avec Profession Sport 59, nous développons un modèle de Maison du sport santé, où le patient sera reçu, pourra faire des activités adaptées à sa pathologie, mais surtout où il pourra être orienté vers des clubs qui seront à même de proposer ces activités. Ce modèle a été initié sur la Communauté d'Agglomération du Douaisis, un centre vient d'être ouvert à Valenciennes grâce au concours de la mutuelle Just que je remercie ici. Just permet à Profession Sport de gérer son Centre du mouvement, le Just Move, pour qu'il soit accessible à tous les habitants de Val Métropole dans le cadre du dispositif que nous mettons en place. Ce sera effectif début février. D'autres contacts sont pris pour le déployer sur le département, nous vous tiendrons au courant.

Pour ce qui concerne la mise en œuvre en club, il est de la loi que l'encadrement soit formé. Si vos cadres sont diplômés « Activités Sportives Adaptées », vous pouvez déjà commencer. Pour les cadres qui n'ont pas ce diplôme, la fédération a construit ou doit construire un plan de formation, ce plan sera transmis par le CNOSF au ministère début avril qui le certifiera. Les clubs ayant des cadres ainsi formés pourront alors proposer le sport sur ordonnance.

2018 est aussi l'année de nouveautés, de moments qui vont aussi mobiliser le mouvement sportif. Prenons-les par ordre chronologique :

Il y a d'abord la concrétisation de la CDESI, créée l'été dernier par le Conseil départemental, et pilotée par Patrick Valois, Vice président à la ruralité. Cette commission rassemble des représentants du mouvement sportif, des représentants des usagers, des gestionnaires, des collectivités territoriales... Son objectif est très clair : développer de manière maîtrisée les sports de nature dans le respect de l'environnement, offrir des espaces sécurisés et de qualité, garantir un usage respectueux des lieux de pratiques et promouvoir l'attractivité du Nord à travers la valorisation des sports de nature, avec une dimension sport santé bien être et tourisme sportif. Je pense qu'avec une telle ambition, le mouvement sportif peut trouver des axes forts de développement, le CDOS et les membres de la commission seront présents pour porter votre message.

Je voudrais exprimer ici ma reconnaissance auprès du Département pour avoir associé le CDOS, Alain Grimbert ou moi-même, à toutes les étapes du processus de création de la CDESI. J'ai notamment participé à une réunion de présentation à tous les services du Département concernés par la CDESI, et j'étais le seul « extérieur ». C'est un signe fort que j'ai perçu, j'en remercie monsieur Valois et le Département.

Ce sujet des sports de nature, nous le portons depuis de nombreuses années ensemble. Comme tous les deux ans Nous avons organisé Natur'Sport à la base des Prés du Hem à Armentières en septembre. Une très belle édition avec un public nombreux, sensibilisé au lien entre Sport et Nature, mais aussi avec la santé et le développement durable. Merci à vous Comités et à vos associations locales d'avoir apporté leur concours à cette fête.

2018 c'est l'avènement de l'Union Régionale pour le Développement de l'Emploi Sportif, l'URDES. C'est une association régionale formée des 5 CDOS et des 5 Profession Sport des Hauts de France.

Cette démarche, initiée par le CDOS du Nord à l'issue de l'élection des conseillers régionaux fin 2015, s'inscrit prioritairement dans l'objectif d'apporter aux acteurs

associatifs et institutions territoriales tous les outils et compétences à la création et la gestion des emplois sportifs, le but étant, *via* l'emploi sportif, de favoriser la pérennité et le développement d'une pratique d'activités physiques et sportives de qualité.

Ainsi réunies, les dix associations fondatrices possèdent toutes les structures et les services adaptés dans ce domaine : groupements d'employeurs, organismes de formation, accompagnement à la gestion salariale, mise à disposition de personnel, soutien à la vie associative, ... Elles pourront travailler à la mutualisation des moyens, l'échange des expériences et à favoriser la complémentarité et le travail en commun à chaque fois que possible.

Elles jouent déjà actuellement un rôle significatif dans le domaine de l'emploi sportif et participent à ce titre activement sur nos territoires à la lutte contre le chômage, à l'obtention d'une qualification dans les métiers du Sport et d'une manière générale à la création d'emplois en Hauts-de-France.

L'URDES sera donc légitime pour jouer un rôle de concertation, de consultation, de propositions et d'actions sur tous les projets concernant l'emploi sportif.

Enfin, 2018 verra la célébration de l'armistice de la Grande Guerre. Le CDOS a initié les commémorations à Lesquin avec l'inauguration symbolique en septembre 2014 de la stèle dédiée à Charles Devendeville et à tous les sportifs du Nord morts au champ d'honneur. Nous avons continué à faire circuler l'exposition consacrée au sport pendant la guerre, que ce soit dans les villes ou les collèges dans le cadre de la convention établie avec le Conseil départemental.

Nous allons étudier la manière de terminer ce cycle de célébrations avec toute la hauteur que cela mérite, en associant notamment la jeunesse. Je pense qu'on peut par exemple faire le lien entre l'olympisme et la Grande Guerre, l'olympisme représentant une forme de pacifisme par le sport, une forme de neutralité qui peut dépasser les intérêts diplomatiques voire guerriers des États, on le voit encore actuellement, même si son efficacité peut être discutée, interprétée. Sur ce sujet, je vous renvoie une nouvelle fois à la revue de la FFCO.

Pour finir, je veux exprimer cette année encore notre mission, mais surtout notre volonté, notre ambition : vous aider et vous accompagner dans votre développement, même si vous le savez, le CDOS travaille aussi et depuis toujours en amont à des questions qui touchent une population qui ne vient pas facilement dans les clubs. Notre projet a été défini pour que vous, comités, avec vos clubs, ayez les moyens et les clés pour vous engager dans votre mission.

Mais nous avons aussi une responsabilité propre au mouvement olympique et sportif : nous devons défendre l'intérêt général en matière sportive, valoriser le sport associatif, exprimer la solidarité de l'ensemble des disciplines et des fédérations dans leur territoire d'intervention, nous assurer que les acteurs de terrain que vous êtes sont entendus, respectés et considérés comme de véritables parties prenantes des dispositifs quels qu'ils soient, et enfin associer l'ensemble des acteurs essentiels du sport à l'échelle départementale : le Conseil Départemental, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, l'Association des Maires du Nord.

A tous ses partenaires, le CDOS propose des solutions innovantes, participe à leurs programmes volontaristes, collabore à des projets partagés. Il s'agit de créer et favoriser au plus près du terrain les coopérations gagnant-gagnant entre les associations, départementales et locales, et les collectivités infradépartementales. Je dis « au plus près du terrain » en pensant « clubs » car le club est le point clé du développement de la pratique sportive. C'est là où tout se passe. Et nous devons être à son service. C'est

pourquoi le Centre de Ressources et d'Informations des bénévoles a toute sa place au sein du CDOS.

Les partenaires privés du CDOS, Just, la MAIF, Reprocolor, nous soutiennent aussi pour nous permettre d'accomplir nos projets. Merci à eux.

Ces partenariats, publics et privés, nous sont précieux, car nous partageons les mêmes valeurs, la même vision du sport, au bénéfice de tous, nos licenciés actuels et futurs, la population nordiste en général, celle aussi des quartiers ou des zones rurales, mais encore les populations fragilisées par la vie tout simplement et pour lesquelles le sport peut être un tremplin extraordinaire. Je félicite à ce titre l'initiative de la DDCS et de l'UFOLEP pour ce qu'ils ont réalisé auprès des femmes en centres d'hébergement et auprès des réfugiés. Sachez que si vous, comités, avez l'envie d'initier ou de participer à de tels projets, vous aurez le soutien du CDOS, et j'en suis certain, de tous nos partenaires. Car c'est aussi cela l'olympisme, c'est la solidarité.

Je profite de ces quelques instants pour remercier l'ensemble des élus pour apporter leur envie et leur compétence. Je veux remercier les cinq collaborateurs du CDOS : Barbara, Sophie, Nathalie, Sylvie et Rodrigue. On ne pourrait pas faire autant sans leur dévouement et leur professionnalisme.

Tous sans exception, élus et collaborateurs, ont participé à la vie du CDOS, aux événements qu'il a organisé, aux différentes sollicitations car pour eux, pour nous, « le Sport, c'est toujours et pour longtemps encore notre passion en Nord ! », un sport pour tous, un sport avec tous, un sport partagé !

Je vous remercie.